

1^{er} décembre 2022

Chantiers d'insertion

Remise des attestations de formation aux stagiaires du chantier d'insertion de la province Sud réalisé aux Tours de Magenta



11 stagiaires, demandeurs d'emplois et résidents des Tours de Magenta, ont participé cette année à un chantier d'insertion dans le cadre d'un programme destiné à améliorer le cadre de vie et l'environnement des Tours de Magenta. Ils ont reçu ce jeudi 1^{er} décembre, en présence de Grégory Lecru, le Commissaire délégué de la République pour la province Sud, de Philippe Blaise, le 1^{er} vice-président de la province Sud, de Petelo Sao, élu provincial et président de la SIC, et des représentants de la mairie de Nouméa, leur attestation de formation.

Ce chantier d'insertion est inscrit au contrat de développement État-province Sud et il est financé dans le cadre de la convention de fonctionnement Tranche 2022, pour un montant prévisionnel de 28 659 460 F.

Le chantier

Le chantier a mobilisé 11 stagiaires pendant 10 mois pour la réalisation de plusieurs aménagements d'amélioration du cadre de vie aux Tours de Magenta, parmi lesquels la création d'un espace de work-out et d'une aire de jeux pour enfants, l'aménagement et l'entretien des allées et des murs, l'équipement d'un espace cuisine, la rénovation et le nettoyage du bâtiment G et la remise d'ordinateurs.

Les stagiaires

Ils sont 11 stagiaires, résidents des Tours de Magenta, à avoir été identifiés pour effectuer cette formation, pour des raisons diverses (parcours d'accompagnement, santé, recherche d'emploi).

Ils ont été accompagnés tout au long du chantier, avec une attention particulière portée à leur présence, leur travail et le suivi des objectifs, leurs aptitudes et compétences acquises ou en développement, ainsi que leur projection et situation au terme du chantier. L'accompagnement s'appuie sur des formations du chantier d'insertion, et suit les 4 principes suivants:

- Établir une relation de confiance pour permettre à la personne d'exprimer sa situation (écouter),
- Repérer les besoins du stagiaire, ce en quoi le chantier d'insertion peut être un levier possible (diagnostiquer),
- Proposer la démarche (susciter l'intérêt),
- Mettre en contact avec le réseau des partenaires pendant la durée du chantier (faciliter).

Outre l'apprentissage via les travaux réalisés, les stagiaires ont bénéficié d'une formation sur les compétences essentielles (6h/semaine), afin de renforcer leur employabilité (communication, outils numériques, hygiène et sécurité, ...).

Les partenaires et acteurs sur place

Les partenaires du projet, cofinancé par la province Sud et l'État :

- **La Commune de Nouméa**
- **La SIC** : Organisme de logements sociaux (OLS), propriétaires du foncier et des immeubles.
- Le bureau et les membres de l'association « **Pour mieux vivre à Magenta Tours** », dont le président, André Waneux

Les acteurs sur place :

- **Le service insertion** de la Direction provinciale de l'emploi et du logement (DEL) a piloté l'opération. Il rédige et conçoit des outils d'analyse et de méthodologie adaptés aux réalités du terrain. Il accompagne socialement et professionnellement les stagiaires pendant et après le chantier.
- **L'association calédonienne pour le travail et l'insertion vers l'emploi (ACTIVE)** a assuré la réalisation de l'ouvrage, prenant en charge la formation et la rémunération des stagiaires durant toute la durée du chantier.
- **L'association « Pour mieux vivre à Magenta Tours »** a assuré la restauration des stagiaires et de l'animateur technique d'insertion, en invitant les habitant(e)s sans activité à y participer.

Un enjeu d'amélioration du cadre vie pour les habitants des Tours de Magenta

Construites en 1973 par la SIC, les 15 Tours de Magenta accueillent aujourd'hui 3000 personnes, dans un quartier qui s'est depuis beaucoup développé.

Comme d'autres quartiers prioritaires en province Sud, elles font partie du projet provincial Habile (Habitat tranquille), en faveur de la sécurisation et de la cohésion sociale.

Ainsi, outre son objectif évident de répondre aux difficultés d'insertion sociale et professionnelle, ce chantier d'insertion, à travers les aménagements qu'il propose, vise à améliorer le cadre de vie et la tranquillité du quartier. Ces nouveaux espaces de vie, d'échange, de loisirs, aménagés et réalisés par des habitants, ont ainsi vocation à favoriser le vivre-ensemble.

Les chantiers d'insertion, un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle de la province Sud

La production étant le support principal de l'insertion, un chantier d'insertion valorise la personne et sa réalisation, et constitue une des premières étapes dans son parcours vers la qualification et l'emploi.

Les chantiers d'insertion s'adressent aux personnes les plus éloignées de l'emploi et rencontrant des difficultés d'insertion, aux personnes résidant en tribu, aux travailleurs handicapés, aux personnes suivis par la Cellule squat et insertion de la Direction de l'emploi et du logement.

➤ Les objectifs de la démarche

• Redonner une chance aux personnes en difficulté :

- En leur proposant un contrat aidé à durée déterminée
- En leur redonnant confiance et en mettant en avant leurs aptitudes et nouvelles compétences
- En les accompagnant de manière individualisée pour leur insertion sociale et professionnelle
- En leur apportant une formation professionnelle.

• Renforcer la politique d'investissement et d'embellissement d'une commune, d'une tribu ou d'un quartier

Réhabilitation de bâtiment, travaux publics, espaces verts, environnement, agriculture, horticulture, embellissement, multimédia, artisanat.

• Proposer une activité valorisante et reconnue

Le chantier d'insertion peut également apporter une réponse collective à des problèmes sociaux localisés (délinquance, perturbation, dégradations, etc.) qui peuvent perturber une commune ou une tribu. Il permet de valoriser le rôle de certaines personnes et de contribuer à faire évoluer les mentalités et comportements.

• Mobiliser le réseau associatif, social et coutumier avec les acteurs publics

Les partenaires publics des chantiers d'insertion sont l'État, la province Sud, les mairies, les établissements de formation, dont l'association calédonienne pour le travail et l'insertion vers l'emploi (ACTIVE), la Direction de l'emploi et du logement (DEL) et des partenaires du même secteur d'activité.

➤ Les missions auprès des participants

- Mobiliser les personnes en difficulté et leur permettre de sortir de situations d'exclusion
- Apporter des réponses à d'éventuels problèmes sociaux et psychologiques
- Permettre la (re)socialisation de ces personnes
- Accompagner la construction de leur projet professionnel
- Proposer une formation, en vue de l'acquisition d'une qualification, à moyen ou long terme
- Activer l'accès à l'emploi des personnes accueillies
- Permettre la réappropriation par les habitants d'un quartier, d'une zone, d'un site ou d'un bâtiment.

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.

